

Ce document pourrait comporter des obstacles à l'accessibilité. Si vous éprouvez des difficultés à le lire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au 418 528-0422 ou, sans frais, au 1 888 353-2846 ; ou par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2022-2023

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

2021-2022

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2022



Commission de la représentation
électorale du Québec



NOTE

Pour faciliter la lecture, les pages blanches contenues dans le document imprimé ont été retirées de la version PDF, et ce, sans que la pagination soit modifiée. La pagination est donc conforme à celle de la version papier.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES **2022-2023**
RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE **2021-2022**

LE 31 MARS 2022



Commission de la représentation
électorale du Québec



Table des matières

Introduction	1
---------------------------	----------

Section 1

Prévisions budgétaires 2022-2023	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022 Élément 01 – Gestion interne et soutien.....	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	15
1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022 Élément 03 – Activités électorales	17

Section 2

Rapport financier préliminaire 2021-2022 – Dépenses estimées au 31 mars 2022.....	25
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022	27
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022 Élément 01 – Gestion interne et soutien	29
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	33
2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022 Élément 03 – Activités électorales	35

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022-2023 au président de l'Assemblée nationale.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui figurent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2022. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2022 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2022.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire, qui les approuve et qui dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Le montant total des prévisions budgétaires des dépenses 2022-2023 contenues dans ce rapport, soit 167 755 800 \$, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2022-2023 aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2022-2023* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien** comprend les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, c'est-à-dire les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel. La commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après les deuxièmes élections générales provinciales qui suivent la dernière délimitation. Les prochaines élections générales, qui sont prévues le 3 octobre 2022, marqueront le début des travaux qui permettront de respecter les exigences législatives en matière de délimitation des circonscriptions électorales.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits nécessaires à la réalisation des responsabilités administratives de la CRE. Des rencontres préparatoires en vue de la révision de la carte électorale provinciale sont prévues au cours du prochain exercice financier.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend des dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux.

Les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 ne le sont qu'à titre indicatif : elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient dans le domaine électoral en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 167 755 800 \$ est supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 59 272 600 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2021 par le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a été augmentée de 23 771 700 \$ pour tenir compte des coûts supplémentaires liés à la préparation et à la tenue des élections générales provinciales (20,0 M\$), prévues le 3 octobre 2022; à la rémunération du personnel (3,2 M\$); et à la dépense de transfert (0,5 M\$).

L'augmentation globale du budget de 108 483 200 \$ s'explique principalement par le réaménagement budgétaire de certaines dépenses non récurrentes. En effet, une hausse des budgets est prévue pour la préparation et la tenue des prochaines élections générales provinciales, prévues le 3 octobre 2022 (104,5 M\$), alors que les budgets prévus pour les élections municipales sont réduits (2,2 M\$).

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (4,8 M\$) s'explique principalement par l'ajout de 29 postes réguliers ainsi que par les augmentations liées aux nouvelles conventions collectives.

Finalement, des augmentations sont prévues pour l'amortissement (1,1 M\$) et pour la dépense de transfert (0,5 M\$).

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	27 870 000	0	482 000	28 352 000
Personnel occasionnel	2 213 000	0	4 340 000	6 553 000
Personnel électoral	0	0	54 383 100	54 383 100
Honoraires des commissaires	0	11 200	0	11 200
Total partiel	30 083 000	11 200	59 205 100	89 299 300
Fonctionnement				
Frais de déplacement	164 700	7 000	1 555 900	1 727 600
Services de télécommunication	316 500	0	1 104 300	1 420 800
Publicité et promotion	187 500	0	4 650 000	4 837 500
Services professionnels	3 885 400	2 500	429 600	4 317 500
Formation, congrès et cotisations	205 600	0	0	205 600
Services de nature technique	1 612 900	1 600	13 976 700	15 591 200
Taxes foncières, assurances et autres	819 900	0	532 800	1 352 700
Location de biens meubles et immeubles	4 392 900	0	6 044 500	10 437 400
Fournitures et autres dépenses	373 900	0	4 502 900	4 876 800
Amortissement	1 450 000	0	1 630 000	3 080 000
Total partiel	13 409 300	11 100	34 426 700	47 847 100
Transfert				
Support	0	0	30 609 400	30 609 400
Total partiel	0	0	30 609 400	30 609 400
TOTAL	43 492 300	22 300	124 241 200	167 755 800

Effectif total du programme	339	0	0	339
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 550 000	0	1 300 000	2 850 000
TOTAL	1 550 000	0	1 300 000	2 850 000

Les données financières figurant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2022-2023 et celles de 2021-2022.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2022-2023, s'élevant à 43 492 300 \$, sont supérieures de 5 637 600 \$ à celles de 2021-2022 (voir page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ L'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent et occasionnel (4,8 M\$);
- ◇ La hausse des budgets consacrés à la location de biens immeubles (0,9 M\$), à l'amortissement (0,5 M\$) ainsi qu'aux services professionnels (0,3 M\$);
- ◇ La diminution des dépenses pour les services de nature technique (0,7 M\$), pour les services de télécommunication (0,1 M\$) ainsi que pour l'achat de fournitures et autres dépenses (0,1 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2022-2023, s'élevant à 22 300 \$, sont supérieures de 13 300 \$ à celles de 2021-2022 (voir page 15). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ L'augmentation des budgets consacrés aux travaux liés à la révision de la carte électorale provinciale (15 900 \$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2022-2023, s'élevant à 124 241 200 \$, sont supérieures de 102 832 300 \$ à celles de 2021-2022 (voir page 17). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ L'augmentation des budgets non récurrents consacrés à la tenue des élections générales provinciales, prévues le 3 octobre 2022 (97,0 M\$) ainsi qu'aux activités préparatoires et au réapprovisionnement en matériel électoral (7,6 M\$);
- ◇ L'augmentation des dépenses prévues pour l'amortissement (0,6 M\$) et pour l'allocation annuelle aux partis politiques (0,6 M\$);
- ◇ La diminution du budget non récurrent consacré à la tenue des élections municipales du 7 novembre 2021 (2,2 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ①	Prévisions budgétaires 2021-2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	27 870 000	23 201 000	4 669 000
Personnel occasionnel	2 213 000	2 094 000	119 000
Total partiel	30 083 000	25 295 000	4 788 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	164 700	149 700	15 000
Services de télécommunication	316 500	426 500	(110 000)
Publicité et promotion	187 500	129 600	57 900
Services professionnels	3 885 400	3 629 100	256 300
Formation, congrès et cotisations	205 600	170 200	35 400
Services de nature technique	1 612 900	2 335 600	(722 700)
Taxes foncières, assurances et autres	819 900	797 300	22 600
Location de biens meubles et immeubles	4 392 900	3 490 500	902 400
Fournitures et autres dépenses	373 900	481 200	(107 300)
Amortissement	1 450 000	950 000	500 000
Total partiel	13 409 300	12 559 700	849 600
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	43 492 300	37 854 700	5 637 600

Effectif total du programme	339	310	29
------------------------------------	-----	-----	----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 550 000	8 300 000	(6 750 000)
TOTAL	1 550 000	8 300 000	(6 750 000)

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	4 669 000
Personnel occasionnel	119 000
Total partiel	4 788 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	15 000
Services de télécommunication	(110 000)

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 4 669 000 \$

Le budget de 27 870 000 \$ correspond à la rémunération de 317 postes permanents.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de 29 postes permanents et aux augmentations prévues aux conventions collectives. Par ailleurs, la capitalisation prévue de la rémunération liée aux projets de développement est inférieure de 200 000 \$ à celle de l'année précédente.

Rémunération du personnel occasionnel 119 000 \$

Le budget de 2 213 000 \$ représente la masse salariale de 22 effectifs à temps complet. Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire. Ce budget inclut également la rémunération du personnel étudiant.

L'écart s'explique par les augmentations prévues aux conventions collectives.

Frais de déplacement 15 000 \$

L'écart n'est pas significatif.

Services de télécommunication (110 000 \$)

Le budget de 316 500 \$ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par la non-reconduction des budgets liés à la mise à niveau du service de téléphonie et à l'installation des services réseau dans les nouveaux locaux.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	57 900
Services professionnels	256 300
Formation, congrès et cotisations	35 400

Notes explicatives

Publicité et promotion 57 900 \$

Le budget de 187 500 \$ servira à mettre en œuvre les différentes stratégies de communication de l'institution, liées aux activités institutionnelles et à l'éducation à la démocratie. Ce budget servira également au développement de la marque employeur d'Élections Québec.

L'écart s'explique par l'ajout de plusieurs nouveaux projets qui nécessitent des stratégies de communication variées.

Services professionnels 256 300 \$

Le budget de 3 885 400 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique.

L'écart s'explique principalement par la diminution de la capitalisation des services informatiques aux immobilisations par rapport à 2021-2022 (1,0 M\$). En contrepartie, les besoins prévus pour les ressources externes spécialisées en développement sont réduits (0,8 M\$).

Formation, congrès et cotisations 35 400 \$

Le budget de 205 600 \$ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à la formation et par l'ajout de formations spécialisées liées à l'informatique.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Services de nature technique	(722 700)
Taxes foncières, assurances et autres	22 600
Location de biens meubles et immeubles	902 400

Notes explicatives

Services de nature technique (722 700 \$)

Le budget de 1 612 900 \$ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie; les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués; ainsi que les dépenses liées aux plans de service du matériel et des licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par la non-reconduction des budgets liés au déménagement dans les nouveaux locaux ainsi qu'à la diminution des budgets consacrés à l'entretien et à la sécurité, à la suite du regroupement des effectifs. De plus, une diminution des dépenses pour les plans de service du matériel et des licences informatiques est prévue.

Taxes foncières, assurances et autres 22 600 \$

Le budget de 819 900 \$ comprend les dépenses liées à l'impôt foncier, à la prime d'assurance responsabilité civile ainsi qu'à l'achat et à la location de licences informatiques.

L'écart n'est pas significatif.

Location de biens meubles et immeubles 902 400 \$

Un budget de 4 392 900 \$ est prévu pour les loyers du 1045, avenue Wilfrid-Pelletier (2 765 300 \$), du Centre de distribution Roger-Lefrançois (465 200 \$), du 990, avenue de Bourgogne (1 058 100 \$) ainsi que pour la location de salles de formation et d'équipement (104 300 \$).

L'augmentation s'explique par le nombre de mois de location des nouveaux locaux, qui passe de 8, en 2021-2022, à 12, en 2022-2023.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Fournitures et autres dépenses	(107 300)
Amortissement	500 000
Total partiel	849 600
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	5 637 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(6 750 000)
TOTAL	(6 750 000)

Notes explicatives

Fournitures et autres dépenses (107 300 \$)

Le budget de 373 900 \$ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés aux frais d'électricité de l'édifice René-Lévesque.

Amortissement 500 000 \$

Un budget de 1 450 000 \$ est prévu pour 2022-2023.

L'écart est principalement dû à l'amortissement de l'aménagement des nouveaux locaux et des équipements informatiques acquis.

Immobilisations (6 750 000 \$)

Le budget de 1 550 000 \$ servira principalement à acquérir différents équipements informatiques et à finaliser l'aménagement des nouveaux locaux.

L'écart s'explique par le fait que les travaux d'aménagement des nouveaux locaux loués ont été faits principalement en 2021-2022.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2022-2023 ①	Prévisions budgétaires 2021-2022 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	0	2 600	(2 600)
CRE – Provincial	22 300	6 400	15 900
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	22 300	9 000	13 300

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ①	Prévisions budgétaires 2021-2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	11 200	4 800	6 400
Total partiel	11 200	4 800	6 400
Fonctionnement			
Frais de déplacement	7 000	3 000	4 000
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	2 500	1 000	1 500
Services de nature technique	1 600	200	1 400
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Total partiel	11 100	4 200	6 900
TOTAL	22 300	9 000	13 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	(2 600)
CRE – Provincial	15 900
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
TOTAL	13 300

Notes explicatives

Administration (2 600 \$)

Aucune rencontre de la CRE n'est prévue en 2022-2023, alors qu'une rencontre avait été prévue en 2021-2022.

CRE – Provincial 15 900 \$

Les travaux de la CRE consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 22 300 \$ servira à la tenue de sept rencontres préparatoires afin de commencer les travaux liés à la révision de la carte électorale provinciale.

CRE – Municipal 0 \$

Les travaux de la CRE consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Aucune dépense n'est prévue en 2022-2023.

CRE – Scolaire 0 \$

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de ces commissions.

Aucune dépense n'est prévue en 2022-2023.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2022-2023 ①	Prévisions budgétaires 2021-2022 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	121 300	152 300	(31 000)
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	425 500	588 900	(163 400)
Comité des DS	20 200	14 000	6 200
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	8 500	39 200	(30 700)
Formation liée aux activités électorales	43 800	163 400	(119 600)
Mandats <i>ad hoc</i>	18 300	17 800	500
Mise à jour des sections de vote	22 000	19 400	2 600
Commission permanente de révision	76 400	200 700	(124 300)
Avis sur le financement politique	32 600	42 800	(10 200)
Enquêtes et poursuites	307 500	273 200	34 300
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	857 500	3 098 400	(2 240 900)
▪ Élections scolaires	3 000	185 100	(182 100)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	11 515 000	3 939 200	7 575 800
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	96 970 000	0	96 970 000
Amortissement	1 630 000	1 000 000	630 000
Total partiel	112 051 600	9 734 400	102 317 200
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 778 500	10 211 000	567 500
Appariement annuel	1 313 000	1 390 000	(77 000)
Frais de vérification des partis politiques	98 100	73 500	24 600
Total partiel	12 189 600	11 674 500	515 100
TOTAL	124 241 200	21 408 900	102 832 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 300 000	3 700 000	(2 400 000)
TOTAL	1 300 000	3 700 000	(2 400 000)

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2022-2023 ①	Prévisions budgétaires 2021-2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	482 000	21 000	461 000
Personnel occasionnel	4 340 000	1 569 200	2 770 800
Personnel électoral	54 383 100	1 781 700	52 601 400
Total partiel	59 205 100	3 371 900	55 833 200
Fonctionnement			
Frais de déplacement	1 555 900	161 400	1 394 500
Services de télécommunication	1 104 300	106 100	998 200
Publicité et promotion	4 650 000	2 880 000	1 770 000
Services professionnels	429 600	356 000	73 600
Formation, congrès et cotisations	0	0	0
Services de nature technique	13 976 700	663 800	13 312 900
Taxes foncières, assurances et autres	532 800	186 300	346 500
Location de biens meubles et immeubles	6 044 500	149 100	5 895 400
Fournitures et autres dépenses	4 502 900	859 800	3 643 100
Amortissement	1 630 000	1 000 000	630 000
Total partiel	34 426 700	6 362 500	28 064 200
Transfert			
Support	30 609 400	11 674 500	18 934 900
Total partiel	30 609 400	11 674 500	18 934 900
TOTAL	124 241 200	21 408 900	102 832 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 300 000	3 700 000	(2 400 000)
TOTAL	1 300 000	3 700 000	(2 400 000)

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	(31 000)
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	(163 400)
Comité des DS	6 200

Notes explicatives

Table citoyenne (31 000 \$)

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions liées à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 121 300 \$ servira à la diffusion de l'appel de candidatures ainsi qu'à la rémunération des membres pour trois rencontres, dont deux rencontres prévues en visioconférence. Des frais de déplacement sont également prévus.

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés à la diffusion de l'appel de candidatures, qui a été reporté en 2022-2023.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) (163 400 \$)

Le budget de 425 500 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace dans leur résidence, à les rémunérer 30 heures au cours de la prochaine année et à acquérir de nouvelles licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par le fait que l'acquisition des imprimantes multifonctions a été faite en 2021-2022 ainsi que par la diminution du nombre d'heures rémunérées pendant l'année, qui est passé de 36 à 30.

Comité des DS 6 200 \$

Le budget de 20 200 \$ servira à organiser une rencontre avec 12 DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart s'explique par l'augmentation des budgets consacrés aux frais de déplacement, puisque les rencontres étaient prévues en visioconférence, en 2021-2022.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(30 700)
Formation liée aux activités électorales	(119 600)
Mandats <i>ad hoc</i>	500
Mise à jour des sections de vote	2 600

Notes explicatives
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) (30 700 \$)

Le budget de 8 500 \$ servira à finaliser le recrutement des nouveaux DAS.

L'écart s'explique par le fait que les principales activités de recrutement ont été réalisées au cours des deux derniers exercices financiers.

Formation liée aux activités électorales (119 600 \$)

Un budget de 43 800 \$ est prévu pour couvrir la rémunération des 20 DS et DAS qui suivront une formation au cours de l'exercice financier 2022-2023.

La diminution du budget s'explique par le fait que nous avons prévu, en 2021-2022, former 105 DS et DAS à la suite de leur sélection.

Mandats *ad hoc* 500 \$

Un budget de 18 300 \$ est prévu pour la rémunération des DS et pour leurs frais de déplacement dans le cadre de mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart n'est pas significatif.

Mise à jour des sections de vote 2 600 \$

Le budget de 22 000 \$ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 50 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2021-2022, ce travail de délimitation avait été prévu dans 45 circonscriptions plutôt que 50.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Commission permanente de révision	(124 300)
Avis sur le financement politique	(10 200)
Enquêtes et poursuites	34 300

Notes explicatives

Commission permanente de révision (124 300 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est composée de personnes représentant des partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale. Un budget de 76 400 \$ est prévu en 2022-2023 pour cette commission.

L'écart est principalement dû à l'arrêt des travaux de cette commission pendant la période électorale.

Avis sur le financement politique (10 200 \$)

Le budget de 32 600 \$ comprend les frais liés à la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique par le fait qu'aucune dépense n'est prévue pour les avis liés aux élections scolaires.

Enquêtes et poursuites 34 300 \$

Le budget de 307 500 \$ servira notamment à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de la Direction du financement politique et des affaires juridiques, dont le mandat porte sur des activités électorales ou sur le financement politique. Des services professionnels et des frais de déplacement sont également prévus.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de cette direction ainsi qu'à la diminution des dépenses prévues en services professionnels.

Éléments 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart	Notes explicatives
Activités électorales		Élections municipales (2 240 900 \$)
Budget non récurrent :		Le budget de 857 500 \$ est lié aux responsabilités du directeur général des élections à la suite des élections municipales tenues le 7 novembre 2021.
▪ Élections municipales	(2 240 900)	Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont vérifiés par les trésoriers et trésoriers municipaux, qui sont alors sous l'autorité du directeur général des élections, qui révise néanmoins un certain nombre de dossiers. De plus, les contributions recueillies par les personnes candidates et par les partis politiques municipaux sont analysées afin d'assurer leur conformité à la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i> . Des enquêtes sont également effectuées à la suite des plaintes reçues.
▪ Élections scolaires	(182 100)	Élections scolaires (182 100 \$)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	7 575 800	Le budget de 3 000 \$ servira principalement à absorber les dépenses résiduelles liées aux élections générales scolaires anglophones tenues le 26 septembre 2021.
		Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 7 575 800 \$
		Le budget de 11 515 000 \$ servira à la réalisation d'activités préparatoires (3,3 M\$), à l'élaboration d'une campagne d'information (1,4 M\$), au réapprovisionnement en matériel électoral (5,5 M\$) ainsi qu'au soutien financier destiné aux entités politiques (1,3 M\$). Ces montants incluent un budget de 4,4 M\$ pour les mesures sanitaires à mettre en œuvre dans le cadre de la pandémie.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2021-2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	96 970 000
Amortissement	630 000
Total partiel	102 317 200
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	567 500

Notes explicatives

Élections générales provinciales du 3 octobre 2022 96 970 000 \$

Le budget de 96 970 000 \$ servira à la tenue des élections générales provinciales prévues le 3 octobre 2022.

Ce budget servira principalement à la rémunération du personnel électoral et du personnel occasionnel qui sera embauché en raison du surcroît de travail (55,2 M\$); au soutien financier destiné aux entités politiques (17,2 M\$); à la logistique nécessaire au scrutin dans les 125 circonscriptions (12,8 M\$); et aux communications avec l'électorat et le grand public (11,0 M\$). Ces montants incluent un budget de 6,7 M\$ pour les mesures sanitaires à mettre en œuvre dans le cadre de la pandémie.

Amortissement 630 000 \$

Un budget de 1 630 000 \$ est prévu en 2022-2023.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux équipements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques 567 500 \$

Le budget de 10 778 500 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électrice ou électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$. Elle est indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Le 1^{er} janvier 2022, l'allocation annuelle est passée à 1,71 \$ par électeur. De plus, on estime que le nombre d'électeurs augmentera, passant de 6 169 772 à 6 330 180.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Appariement annuel	(77 000)
Frais de vérification des partis politiques	24 600
Total partiel	515 100
TOTAL	102 832 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(2 400 000)
TOTAL	(2 400 000)

Notes explicatives

Appariement annuel (77 000 \$)

Le budget de 1 313 000 \$ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient le versement, à certaines conditions, de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contributions.

L'écart s'explique par la diminution anticipée des contributions versées par les électrices et les électeurs aux entités politiques au cours des trois premiers mois de l'année civile 2023 par rapport à la même période en 2022.

Frais de vérification des partis politiques 24 600 \$

Le budget de 98 100 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

L'augmentation s'explique par la hausse des frais d'audit liée à l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale*, le 10 décembre 2021, qui apporte diverses modifications en matière de financement afin de mettre en œuvre des consensus intervenus au sein du comité consultatif institué en vertu de cette loi.

Immobilisations (2 400 000 \$)

Un budget de 1 300 000 \$ est prévu pour le développement de nouveaux systèmes informatiques et pour l'acquisition d'équipement informatique pour les élections générales provinciales prévues le 3 octobre 2022.

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés à l'acquisition d'équipement informatique et à la capitalisation des ressources internes et externes.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	23 300 000	0	131 200	23 431 200
Personnel occasionnel	2 700 000	0	1 184 700	3 884 700
Personnel électoral	0	0	2 248 000	2 248 000
Honoraires des commissaires	0	4 000	0	4 000
Total partiel	26 000 000	4 000	3 563 900	29 567 900
Fonctionnement				
Frais de déplacement	64 600	0	113 200	177 800
Services de télécommunication	300 300	0	105 700	406 000
Publicité et promotion	98 600	0	2 086 800	2 185 400
Services professionnels	2 888 800	0	366 900	3 255 700
Formation, congrès et cotisations	90 600	0	5 000	95 600
Services de nature technique	1 663 300	0	886 500	2 549 800
Taxes foncières, assurances et autres	740 900	0	209 500	950 400
Location de biens meubles et immeubles	2 649 000	0	140 500	2 789 500
Fournitures et autres dépenses	494 100	0	377 800	871 900
Amortissement	1 060 000	0	1 050 100	2 110 100
Total partiel	10 050 200	0	5 342 000	15 392 200
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	12 268 800	12 268 800
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	260 000	260 000
Remboursement des dépenses électorales	0	0	0	0
Frais de vérification des partis politiques	0	0	69 700	69 700
Total partiel	0	0	12 598 500	12 598 500
TOTAL	36 050 200	4 000	21 504 400	57 558 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	7 531 000	0	2 914 700	10 445 700
TOTAL	7 531 000	0	2 914 700	10 445 700

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2022 sont inférieures de 1 804 500 \$ aux prévisions budgétaires de 2021-2022, qui étaient de 37 854 700 \$ (voir page 29). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

- ◇ Des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions budgétaires, notamment en ce qui concerne les services professionnels (0,7 M\$), les services de nature technique (0,7 M\$) ainsi que la location de biens meubles et immeubles (0,8 M\$);
- ◇ Des dépenses salariales plus élevées que prévu (0,7 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les dépenses estimées au 31 mars 2022 sont inférieures de 5 000 \$ aux prévisions budgétaires de 2021-2022 (voir page 33). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ Les coûts moins élevés que prévu au palier provincial, puisque les rencontres ont été moins nombreuses et qu'aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2022 sont supérieures de 95 500 \$ aux prévisions budgétaires de 2021-2022, qui étaient de 21 408 900 \$ (voir page 35).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ Des dépenses plus élevées que prévu pour l'appariement annuel (0,6 M\$);
- ◇ Les coûts assumés, en 2021-2022, pour l'élection partielle qui se tiendra dans la circonscription de Marie-Victorin (0,2 M\$);
- ◇ Le report à 2022-2023 de dépenses liées aux activités préparatoires et au réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections générales provinciales, prévues le 3 octobre 2022 (0,6 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	23 201 000	23 300 000	(99 000)
Personnel occasionnel	2 094 000	2 700 000	(606 000)
Total partiel	25 295 000	26 000 000	(705 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	149 700	64 600	85 100
Services de télécommunication	426 500	300 300	126 200
Publicité et promotion	129 600	98 600	31 000
Services professionnels	3 629 100	2 888 800	740 300
Formation, congrès et cotisations	170 200	90 600	79 600
Services de nature technique	2 335 600	1 663 300	672 300
Taxes foncières, assurances et autres	797 300	740 900	56 400
Location de biens meubles et immeubles	3 490 500	2 649 000	841 500
Fournitures et autres dépenses	481 200	494 100	(12 900)
Amortissement	950 000	1 060 000	(110 000)
Total partiel	12 559 700	10 050 200	2 509 500
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	37 854 700	36 050 200	1 804 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	8 300 000	7 531 000	769 000
TOTAL	8 300 000	7 531 000	769 000

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	(99 000)
Personnel occasionnel	(606 000)
Total partiel	(705 000)
Fonctionnement	
Frais de déplacement	85 100
Services de télécommunication	126 200
Publicité et promotion	31 000
Services professionnels	740 300

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent (99 000 \$)

L'écart s'explique par la création de 29 postes permanents et par les augmentations liées aux nouvelles conventions collectives.

Rémunération du personnel occasionnel (606 000 \$)

L'écart s'explique principalement par l'embauche de plus d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents (pour préretraite, pour maladie, pour congé parental ou pour d'autres raisons) ainsi que pour un surcroît temporaire de travail.

Frais de déplacement 85 100 \$

L'écart s'explique par des frais de déplacement moins élevés que prévu en raison de la pandémie.

Services de télécommunication 126 200 \$

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour la téléphonie et pour les services réseau aux nouveaux locaux. De plus, certaines acquisitions prévues à la dépense ont plutôt été capitalisées aux immobilisations.

Publicité et promotion 31 000 \$

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des stratégies de communication, notamment en raison de la pandémie.

Services professionnels 740 300 \$

L'écart provient principalement des dépenses liées aux ressources externes spécialisées en informatique, qui ont été moins élevées que prévu.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	79 600
Services de nature technique	672 300
Taxes foncières, assurances et autres	56 400
Location de biens meubles et immeubles	841 500
Fournitures et autres dépenses	(12 900)

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 79 600 \$

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu en raison de la pandémie.

Services de nature technique 672 300 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien du bâtiment et les dépenses liées aux plans de soutien informatique pour l'équipement et les logiciels.

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour les services infonuagiques et pour les plans de soutien informatique liés aux équipements et aux logiciels. De plus, les budgets consacrés à l'entretien et à la sécurité ont diminué à la suite du regroupement dans les nouveaux locaux. Par ailleurs, les coûts liés au déménagement ont été moins élevés que prévu.

Taxes foncières, assurances et autres 56 400 \$

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à l'achat de certaines licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles 841 500 \$

L'écart s'explique principalement par la diminution des dépenses liées à la location des nouveaux locaux : huit mois avaient été budgétés alors que les dépenses réelles couvrent une période de quatre mois.

Fournitures et autres dépenses (12 900 \$)

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Amortissement	(110 000)
Total partiel	2 509 500
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	1 804 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	769 000
TOTAL	769 000

Notes explicatives

Amortissement (110 000 \$)

L'écart s'explique principalement par la mise en service, plus tôt que prévu, de l'aménagement des nouveaux locaux et par des dépenses plus élevées liées à l'amortissement des nouveaux équipements informatiques.

Immobilisations 769 000 \$

Acquisitions :

• Aménagement	6 824 600 \$
• Mobilier et équipement	15 400 \$
• Équipement informatique et logiciels	416 000 \$
• Développement informatique	275 000 \$
	<u>7 531 000 \$</u>

L'écart s'explique principalement par des investissements moins élevés que prévu pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2021-2022 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2022 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	2 600	1 600	1 000
CRE – Provincial	6 400	2 400	4 000
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	9 000	4 000	5 000

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	4 800	4 000	800
Total partiel	4 800	4 000	800
Fonctionnement			
Frais de déplacement	3 000	0	3 000
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	1 000	0	1 000
Services de nature technique	200	0	200
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	4 200	0	4 200
TOTAL	9 000	4 000	5 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	1 000
CRE – Provincial	4 000
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
TOTAL	5 000

Notes explicatives

Administration 1 000 \$

Une rencontre a été tenue en visioconférence, alors aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés.

CRE – Provincial 4 000 \$

Les travaux de la CRE consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

L'écart s'explique par le fait qu'il y a eu une journée et demie de rencontre en visioconférence, alors que deux journées avaient été prévues, et qu'aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés.

CRE – Municipal 0 \$

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire municipal en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales des municipalités.

Aucune dépense n'était prévue en 2021-2022.

CRE – Scolaire 0 \$

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir leurs cartes électorales.

Aucune dépense n'était prévue en 2021-2022.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2021-2022 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2022 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	152 300	6 200	146 100
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	588 900	544 200	44 700
Comité des DS	14 000	8 600	5 400
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	39 200	106 900	(67 700)
Formation liée aux activités électorales	163 400	276 600	(113 200)
Mandats <i>ad hoc</i>	17 800	1 900	15 900
Mise à jour des sections de vote	19 400	14 000	5 400
Commission permanente de révision	200 700	27 500	173 200
Avis sur le financement politique	42 800	17 900	24 900
Enquêtes et poursuites	273 200	301 300	(28 100)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	3 098 400	3 187 100	(88 700)
▪ Élections scolaires	185 100	68 200	116 900
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	3 939 200	3 335 400	603 800
Amortissement	1 000 000	1 050 100	(50 100)
Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin)	0	220 000	(220 000)
Total partiel	9 734 400	9 165 900	568 500
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 211 000	10 267 800	(56 800)
Appariement annuel	1 390 000	2 001 000	(611 000)
Frais de vérification des partis politiques	73 500	69 700	3 800
Total partiel	11 674 500	12 338 500	(664 000)
TOTAL	21 408 900	21 504 400	(95 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	3 700 000	2 914 700	785 300
TOTAL	3 700 000	2 914 700	785 300

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2022 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	21 000	131 200	(110 200)
Personnel occasionnel	1 569 200	1 184 700	384 500
Personnel électoral	1 781 700	2 248 000	(466 300)
Total partiel	3 371 900	3 563 900	(192 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	161 400	113 200	48 200
Services de télécommunication	106 100	105 700	400
Publicité et promotion	2 880 000	2 086 800	793 200
Services professionnels	356 000	366 900	(10 900)
Formation, congrès et cotisations	0	5 000	(5 000)
Services de nature technique	663 800	886 500	(222 700)
Taxes foncières, assurances et autres	186 300	209 500	(23 200)
Location de biens meubles et immeubles	149 100	140 500	8 600
Fournitures et autres dépenses	859 800	377 800	482 000
Amortissement	1 000 000	1 050 100	(50 100)
Total partiel	6 362 500	5 342 000	1 020 500
Transfert			
Allocation et appariement annuels	11 601 000	12 268 800	(667 800)
Allocation et appariement supplémentaires	0	260 000	(260 000)
Remboursement des dépenses électorales	0	0	0
Frais de vérification des partis politiques	73 500	69 700	3 800
Total partiel	11 674 500	12 598 500	(924 000)
TOTAL	21 408 900	21 504 400	(95 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	3 700 000	2 914 700	785 300
TOTAL	3 700 000	2 914 700	785 300

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	146 100
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	44 700
Comité des DS	5 400
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(67 700)
Formation liée aux activités électorales	(113 200)

Notes explicatives

Table citoyenne 146 100 \$

Le budget a servi principalement à rémunérer les membres pour les rencontres tenues en 2021-2022 et à payer les frais liés à la traduction et à la révision linguistique.

L'écart s'explique par le fait que l'appel de candidatures visant le recrutement des nouveaux membres a été reporté à 2022-2023. De plus, aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés puisque les rencontres ont eu lieu en visioconférence.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) 44 700 \$

Le budget a servi à rémunérer 36 heures de travail aux DS, à maintenir les liens de communication téléphonique et informatique avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence.

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour les services de télécommunication et pour le remplacement des imprimantes multifonctions.

Comité des DS 5 400 \$

L'écart s'explique par le fait que les coûts des deux rencontres ont été moins élevés que prévu.

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) (67 700 \$)

L'écart s'explique par le fait qu'un plus grand nombre de DAS ont été sélectionnés au cours de l'exercice financier 2021-2022.

Formation liée aux activités électorales (113 200 \$)

L'écart s'explique par le fait que la formation a été allongée, le nombre d'heures passant de 34 à 40, et que plus de personnes ont été formées que prévu.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Mandats <i>ad hoc</i>	15 900
Mise à jour des sections de vote	5 400
Commission permanente de révision	173 200
Avis sur le financement politique	24 900
Enquêtes et poursuites	(28 100)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	(88 700)

Notes explicatives

Mandats *ad hoc* 15 900 \$

L'écart s'explique par le nombre de rencontres et de mandats spéciaux moins élevé que prévu.

Mise à jour des sections de vote 5 400 \$

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour le travail de délimitation des sections de vote en 2021-2022.

Commission permanente de révision 173 200 \$

L'écart est attribuable à la suspension des travaux de la commission, depuis le début de l'exercice financier 2021-2022, en raison de la pandémie et de la période électorale municipale.

Avis sur le financement politique 24 900 \$

La diminution des dépenses provient principalement du fait qu'il n'y a eu aucune publication au palier municipal et que les dépenses ont été moins élevées que prévu aux paliers provincial et scolaire.

Enquêtes et poursuites (28 100 \$)

L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu pour la rémunération des enquêteuses et enquêteurs temporaires. En contrepartie, les services professionnels et les remboursements des frais de déplacement sont réduits.

Élections municipales (88 700 \$)

L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu principalement pour des services professionnels en traduction.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections scolaires	116 900
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	603 800
Amortissement	(50 100)
Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin)	(220 000)
Total partiel	568 500

Notes explicatives

Élections scolaires 116 900 \$

L'écart provient principalement des économies encourues sur le budget de publicité et de promotion.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 603 800 \$

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice financier 2021-2022 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et pour la réalisation d'activités préparatoires pour l'élection générale provinciale prévue le 3 octobre 2022.

L'écart s'explique par le report des dépenses à l'exercice 2022-2023.

Amortissement (50 100 \$)

L'écart s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu liées à la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Élection partielle du 11 avril 2022 (Marie-Victorin) (220 000 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2021-2022 pour l'élection partielle qui se tiendra le 11 avril 2022 dans la circonscription électorale de Marie-Victorin.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les dépenses estimées au 31 mars 2022

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	(56 800)
Appariement annuel	(611 000)
Frais de vérification des partis politiques	3 800
Total partiel	(664 000)
TOTAL	(95 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	785 300
TOTAL	785 300

Notes explicatives

Allocation annuelle aux partis politiques (56 800 \$)

La dépense correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

L'écart n'est pas significatif.

Appariement annuel (611 000 \$)

Les contributions versées aux entités politiques par les électrices et les électeurs en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale* ont été plus élevées que prévu. Les contributions recueillies par un parti politique ont considérablement augmenté par rapport au budget prévu, ce qui lui a permis d'atteindre les maximums annuels pour les années civiles 2021 et 2022 au cours de l'exercice financier 2021-2022. De plus, l'accroissement des contributions est plus important que prévu pour le trimestre du 1^{er} janvier au 31 mars 2022.

Frais de vérification des partis politiques 3 800 \$

L'écart n'est pas significatif.

Immobilisations 785 300 \$

Acquisitions :

- Équipement informatique 2 207 700 \$
 - Développement informatique 707 000 \$
- 2 914 700 \$

La capitalisation des ressources externes spécialisées en informatique et des ressources internes a été moins élevée que prévu. En contrepartie, les budgets consacrés à l'acquisition des ordinateurs portables pour le personnel électoral en circonscription ont été plus élevés que prévu.